



©ASO

Mars 2018

Info riverains

Saint-Étienne Métropole est entrée dans le cercle restreint des 22 Métropoles françaises et se donne l'ambition d'accueillir de grands événements. C'est dans cette logique que notre territoire accueille, mercredi 7 mars 2018, une étape de la course cycliste internationale Paris - Nice. Il s'agit d'un contre-la-montre individuel entre La Fouillouse et Saint-Étienne via L'Étrat.

Date de l'événement :
Mercredi 7 mars 2018

PASSAGE DE LA COURSE À L'ÉTRAT

LE PARCOURS DES COUREURS

- Départ : La Fouillouse (parking de la gare)
- RD 102 jusqu'à la RD 11 (Saint-Héand)
- RD 11 jusqu'au Chemin du Colombier (L'Étrat)
- Du Chemin du Colombier jusqu'à la Montée du Bourg (La Tour-en-Jarez)
- De la Montée du Bourg jusqu'à la RD 1498
- De la RD 1498 jusqu'à la RD 11-1
- De la RD 11-1 jusqu'à la RD 11-2
- De la RD 11-2 jusqu'à la Rue de la Tour (Saint-Étienne)
- Arrivée au stade Geoffroy-Guichard

LE DISPOSITIF SUR LA COMMUNE DE L'ÉTRAT

La circulation et le stationnement seront interdits mercredi 7 mars, à partir de midi :

- Route de Saint-Héand
- Rue de la Résistance
- Rue du Huit-Mai

Saint-Étienne Métropole et la commune de L'Étrat vous remercient de votre compréhension et s'excusent pour la gêne occasionnée.

Contact : Saint-Étienne Métropole / 04 77 49 21 49



L'ÉTRAT